

Notice VRD et gestion des eaux pluviales

# Motovillage – Venissieux 69200

## 2-3 Rue des Frères Bertrand

Maître d'ouvrage : HUDSON DEVELOPPEMENT  
314, allée des Noisetiers, 69 760 Limonest

Architecte : SOHO ATLAS IN FINE  
30, Quai Perrache, CS 10150, 69002 Lyon

Bureau d'étude VRD/ paysagiste : PACK INGENIERIE  
30, Quai Perrache, CS 10150, 69002 Lyon



Le : 17.06.2022

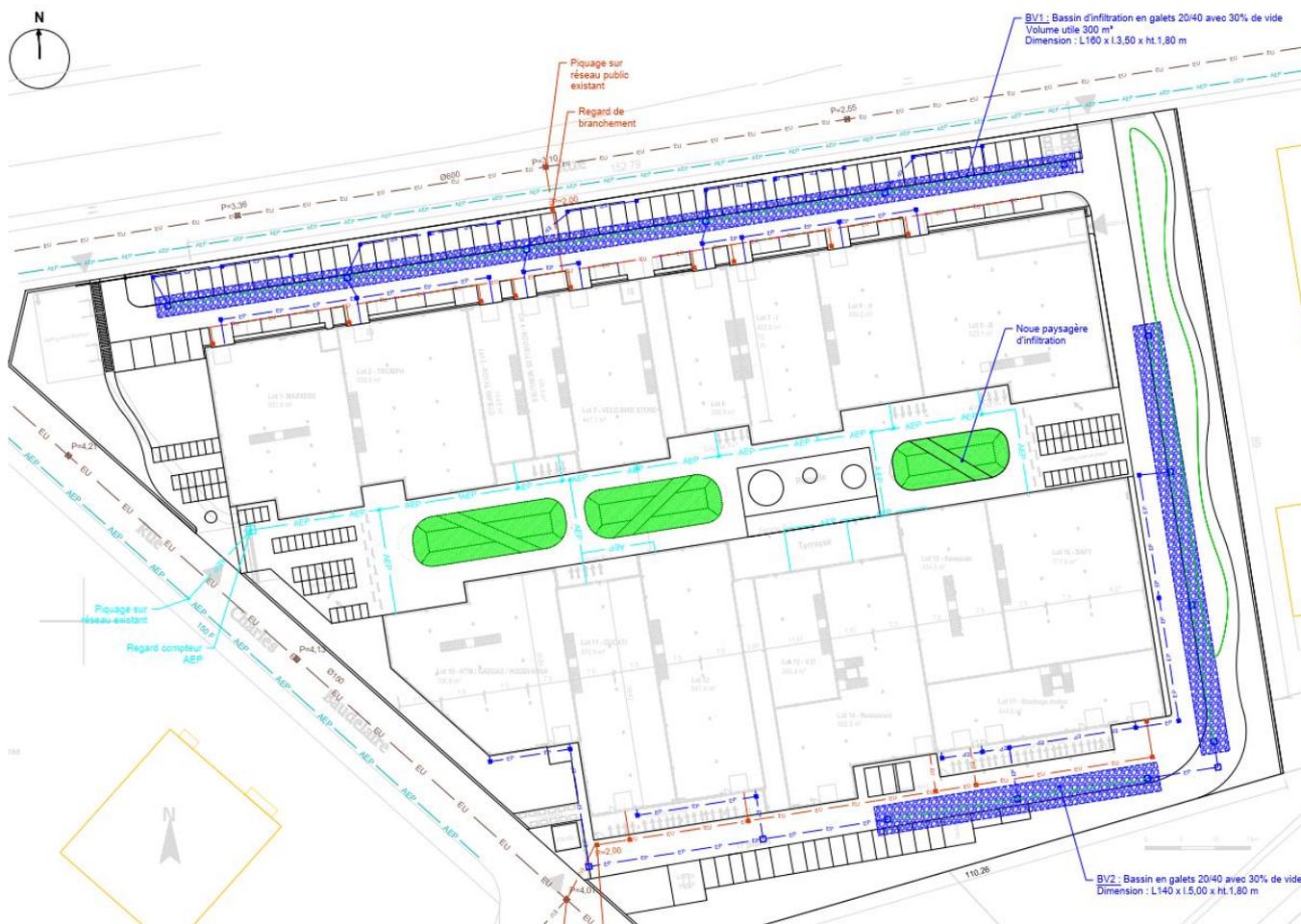
# 1. NOTICE VRD / RESEAUX

## Collecte des eaux pluviales, principe :

La présente note a pour but de préciser les dispositions prises pour la gestion des eaux pluviales au niveau de la parcelle. Les espaces extérieurs sont définis et comprennent l'aménagement du rez-de-chaussée, les cheminements internes au projet et les espaces de dessertes des bâtiments.

La gestion des eaux pluviales sera réalisée à la parcelle conformément à l'article 6.3.6 de la partie 1 du règlement du PLU-H. Des essais d'infiltration sont en cours de réalisation sur site, ils permettront de finaliser le dimensionnement des ouvrages en fonction de la perméabilité du sol.

Le dimensionnement des ouvrages sera réalisé conformément aux articles 1.3.2.2 et suivants de la partie 1 du règlement du PLU-H. Ils sont représentés sur le plan masse du projet de manière provisoire :



*Extrait de plan masse de raccords aux réseaux*

Les eaux seront donc directement envoyées vers ces différents ouvrages tout en limitant les réseaux de collecte. L'ensemble des eaux du projet seront gérées de manière gravitaire et s'infiltreront au niveau des bassins enterrés. Les points de collecte des eaux du bâtiment iront se déverser dans les bassins notifiés sur le plan Réseaux.

La période de retour considéré pour le dimensionnement de l'ouvrage est le suivant :

- Temps de retour 30 ans

Des regards seront implantés aux changements de direction, afin de permettre l'entretien des ouvrages. Des grilles seront positionnées stratégiquement sur les surfaces en enrobés afin de collecter les eaux vers les différents ouvrages d'infiltration. Aucune surverse n'est prévue sur le réseau public d'eaux pluviales.

## Réseaux bâtiments :

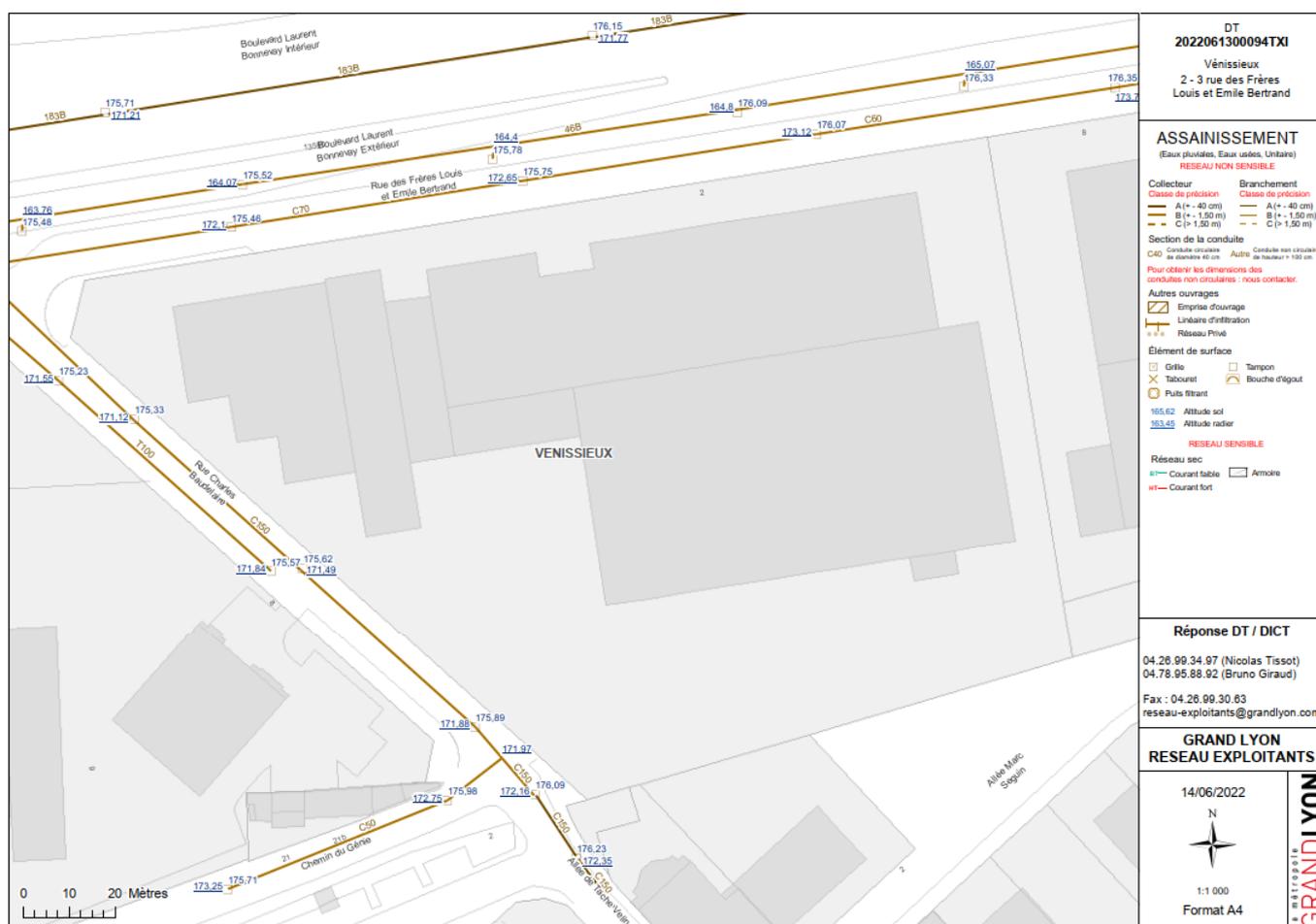
### Eaux usées :

Concernant les eaux usées, une demande de branchement sera faite auprès du concessionnaire (Grand Lyon) au moyen du formulaire intitulé « imprimé branchement » afin de permettre le raccordement en gravitaire des collecteurs principaux sur les réseaux existant rue des Frères Louis et Emile Bertrand et rue Charles Baudelaire.

Afin d'éviter le reflux des eaux d'égout lors de l'élévation exceptionnelle de leur niveau jusqu'à celui de la voirie publique, les installations intérieures seront réalisées conformément aux prescriptions des articles 44 et 62 du Règlement Sanitaire Départemental et le règlement de service public d'assainissement

Des regards de visite seront installés au niveau de chaque lot, afin de permettre le raccordement des bâtiments, il sera réalisé en tuyau PVC CR8 Ø160 ou 200. Les regards intermédiaires seront de diamètre Ø800 avec des tampons 400kN. Trois ouvrages dit « regards de branchement » seront placés en limite de propriété, sur le domaine public, afin de permettre le contrôle et l'entretien du branchement.

Le plan masse de raccordements aux réseaux sera étudié et validé avec le concessionnaire afin de répondre au règlement du service d'assainissement.



Extrait DT – GRAND LYON ASSAINISSEMENT

### Eau potable :

Un branchement sera réalisé en limite de propriété conformément au règlement du service de l'eau, pour lequel une demande de branchement sera réalisée au concessionnaire Eau du Grand Lyon. Le poste de comptage seront installés sur le domaine privé au plus près de la voie publique.

À la suite de la validation de la demande de raccordement, le distributeur réalise, conformément au contrat conclu entre le distributeur et la Métropole :

- la réalisation du branchement,
- la fourniture et pose du poste de comptage.
- le raccordement du branchement sur la canalisation de distribution et sur le poste de comptage comprenant la fourniture et pose du collier de prise en charge et du robinet d'arrêt avec bouche à clé,
- la désinfection et la mise en eau du branchement ;
- le récolement du branchement ;

– le contrôle de conformité des travaux réalisés par vos soins.

La fourniture et la pose de l'abri du poste de comptage est prévu dans le cadre des travaux, ainsi que la réalisation du branchement entre le compteur et le bâtiment.

Le raccordement sur réseaux existant est prévu au niveau de la rue Charles Baudelaire.

L'adduction en eau potable des bâtiments seront réalisées par des tuyaux PEHD Ø40 à 90.



**equ**  
DU GRAND LYON

Format d'impression : A4 Paysage

Légende :  
Voir page annexe

Échelle : 1:1500  
Edition : 13/06/2022

Numéro de consultation : 2022061300094TXI  
Adresse : 2 - 3 rue des Frères Louis et Emile Bertrand  
69200 Venissieux

0 10 20 30 40 50m

Les réseaux figurant sur le plan sont rangés en classe de précision C à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée. Système de coordonnées: Lambert93

### Extrait DT – EAU DU GRAND LYON

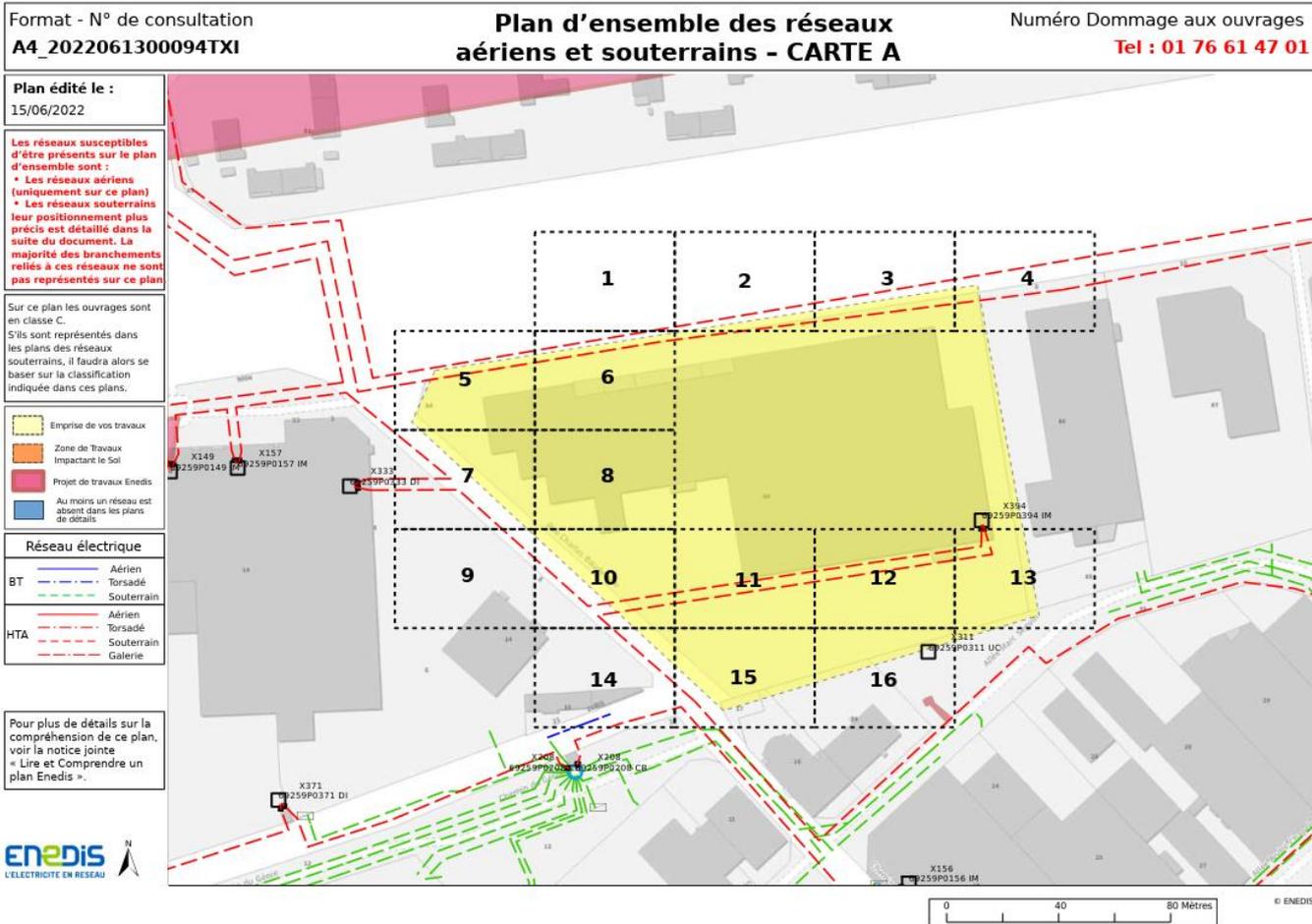
#### Electricité :

Le projet prévoit la mise en place d'un transformateur avec accès sur la rue Charles Baudelaire. Chaque lot sera indépendant, avec une logette et un abonnement dédié.

Le transformateur privé existant est prévu d'être déposé.

Les chambres de tirage seront revêtues de tampon fonte 250kN sous cheminement et 400kN sous voirie. Une mise en relation avec un chargé d'affaire Enedis permettra d'établir le raccordement du bâtiment.

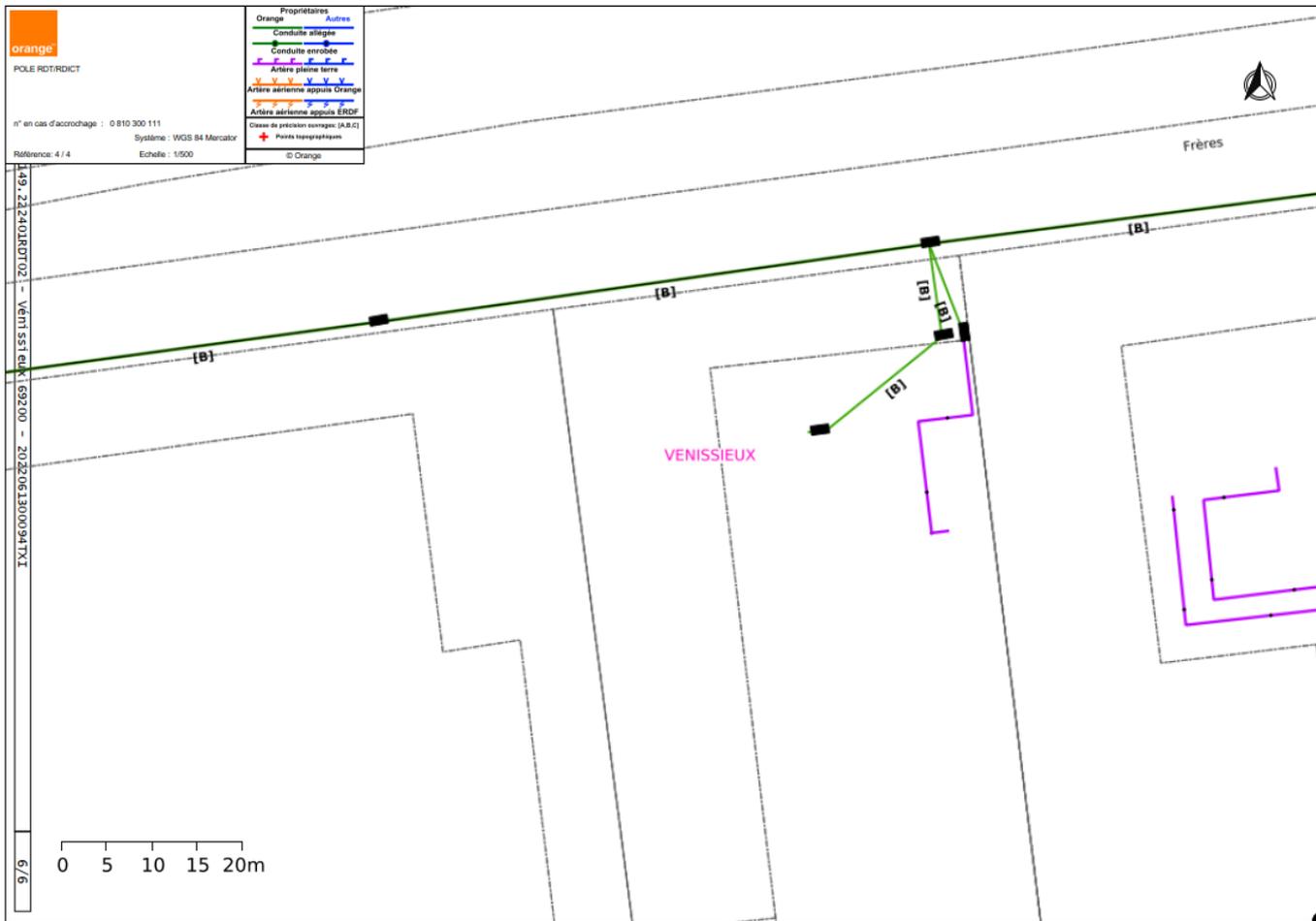
Le réseau d'éclairage ainsi que le réseau IRVE du projet seront raccordés sur le poste créé avec la mise en place d'une armoire propre à chacun des équipements dans l'emprise du projet.



Extrait DT – ENEDIS

### Télécom :

Les fourreaux mis en place pour l'alimentation télécom seront de type LST Ø45 pour télécom.  
 Les chambres de tirage seront revêtues de tampon fonte 250kN sous cheminement et 400kN sous voirie. Le raccordement sur le réseau public est prévu au niveau de la rue des Frères Bertrand.  
 Le raccordement avec FRANCE TELECOM se fera conformément aux directives données par ORANGE. Le plan des réseaux sera étudié et validé avec le concessionnaire afin de répondre aux préconisations de celui-ci



Extrait DT – ORANGE